

---

# Présentation de l'internat

---

## L'internat du Lycée Le Corbusier

- ✿ L'internat accueille des **filles et des garçons** de la seconde à la terminale (avec des élèves du lycée Gutenberg voisin et des apprentis)
- ✿ Sa capacité d'accueil est de 300 élèves.
- ✿ L'internat est un service mis à la disposition des élèves et non un droit, **l'éloignement du domicile** est la condition première pour l'inscription.
- ✿ Le régime est celui du respect d'autrui, de la responsabilité individuelle dans un contexte de vie en collectivité.
- ✿ Tout est mis en œuvre pour instaurer les meilleures conditions de travail sans oublier les moments de détente et les diverses animations mises en place.
- ✿ **L'inscription** se fera au courant du mois de Juillet. Un dossier internat sera envoyé aux familles à ce moment-là.



## Règlement de vie de l'internat

- ✿ L'accueil à l'internat est un service rendu aux élèves dont le domicile est éloigné de l'établissement.
- ✿ **C'est un lieu de travail, de repos et d'apprentissage de la vie collective.**
- ✿ Il va de soi que toute vie en collectivité suppose l'acceptation et le respect de certaines règles. Elles facilitent la vie en groupe tout en respectant la vie privée de chacun.

Le règlement est téléchargeable via [ce lien](#)



## La journée à l'internat



**L'élève a pour obligation de respecter strictement les horaires suivants :**

**7h – 7h45** : lever, toilette, réfection du lit, rangement de la chambre, petit déjeuner au restaurant scolaire

**7h45** : fermeture de l'internat

**17h05** : ouverture des chambres et du bureau de l'internat

**18h15 – 19h15** : dîner au restaurant scolaire. Il est fortement souhaitable que les internes prennent leur repas du soir au restaurant scolaire afin de conserver une hygiène de vie « comme à la maison »

**19h45 – 20h45** : montée dans les chambres, appel, heure d'étude obligatoire, pendant laquelle les surveillants sont à disposition des internes pour du soutien scolaire

**20h45 – 21h30** : étude complémentaire, activités de détente au foyer

**21h30** : retour en chambre

**22h00** : retour sorties autorisées et 2<sup>ème</sup> appel dans les chambres

**22h30** : coucher, extinction des lumières

*A l'internat, les chambres accueillent 3 internes au maximum. L'heure d'étude obligatoire (de 19h45 à 20h45) s'y déroule chaque soir.*

*L'internat est accessible tous les soirs dès 17h00, et entre 20h et 22h le dimanche*



*La salle billard est accessible  
aux internes*



*L'internat dispose également  
de 2 salles (cinéma-télé) de  
36 places chacune*





*Le Foyer est un lieu d'accueil,  
de repos, de détente, mais  
peut aussi être un lieu de  
travail...*





*Il est géré par la Maison des Lycéens (MDL), animée par les élèves responsables élus.*

*La MDL organise toutes les activités culturelles de l'internat (soirées musicales, club musique, théâtre d'impro, etc..)*



## Les tarifs internat

 **Forfait annuel pour les élèves pré-bac :**  
**10 € de ticket modérateur d'accès à l'internat + 1 456,20 €**

**Forfait annuel pour les élèves post-bac :**  
**1 906,20 €**

